

DEVE/2024/ARRETE/CP/Composition/02

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juin 2021,

Vu la proposition du Directeur de l'**Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (EJCAM)** du 11 janvier 2024,

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 7 février 2024 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des Commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Madame Pauline AMIEL en qualité de président suppléant,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de l'EJCAM pour l'année universitaire 2024-2025 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'EJCAM en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'EJCAM sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 16 février 2024


Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Composition Commission Pédagogique

Composante : EJCAM - Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille

Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Marie-Pierre FOURQUET-COURBET

Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Pauline AMIEL

Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Alexandre JOUX

Personnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) : Jean-Marie LEFORESTIER

Composition de la commission pédagogique au **1er FEVRIER 2024**

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Licence	Administration publique - Parcours Information-Communication et médias	Stéphanie GOLDIE	Marie-Pierre FOURQUET-COURBET	
Master	Journalisme	Stéphanie GOLDIE	Marie-Pierre FOURQUET-COURBET	
Master	Information, communication	Stéphanie GOLDIE	Marie-Pierre FOURQUET-COURBET	
Autres (à préciser)				
Autres (à préciser)				
Autres (à préciser)				

(*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 11/01/2024

Signature du directeur de composante




La Directrice de l'EJCAM
Pauline AMIEL

Demande de dérogation pour la présidence des commissions pédagogiques

Composante	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Fonction	Présidence / Suppléance présidence	Date d'effet	Avis du CAcR du 07/02/2024
FSS	Monsieur	PEYRE	Cyril	PRAG	Responsable de l'Antenne STAPS Aubagne, Responsable du CU AEA (Certificat Universitaire Activités Equestres Adaptées) et référent Parcoursup	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
Pharmacie	Madame	BERTAUD	Alexandrine	MCF	Vice-Doyenne chargée de la Vie Etudiante	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
INSPE	Monsieur	BONNET	Patrice	PRAG	Directeur adjoint formation de l'INSPE	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
EJCAM	Madame	AMIEL	Pauline	MCF	Directrice de l'EJCAM/ responsable du parcours Master Infocom 1&2 COMED A Communication événementielle	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
FEG	Monsieur	MAGNOULOUX	Hervé	MCF	Président de la Commission Pédagogique Membre élu de la CFVU	Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
SCIENCES	Madame	CUOC	Corinne	MCF	Présidente de la commission pédagogique	Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

A Marseille, le 7 février 2024


Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université